

1.2.1.2. Cadre logique

Résultats et activités	Indicateurs Objectivement vérifiables (IOV)	Point Référence et Année de référence	Valeur actuelle Date de référence	Cible (et année de référence)	Sources d'information et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif général Boiser/reboiser 1.400 ha de superficies dégradées et déforestées, en vue de restaurer les écosystèmes forestiers dans les zones sèches et de transition écologique placées sous l'autorité des communes.	Au moins 70% des 1.400 ha de nouvelles plantations forestières communales sont en croissance normale en 2022 dans les régions sèches et de transition écologique	Pas de plantation en croissance dans les sites ciblés des zones sèches et de transition en 2017	En novembre 2018, certaines communes ont démarré les activités de préparation de terrain	Au moins 1.400 ha de plantations mises en place et entretenues dans 16 Communes jusqu'en 2022	Observatoire national des forêts (MINFOF) OFAC (COMIFAC)	
Composante 1 Renforcer les capacités des communes dans la création, le suivi et l'entretien des plantations	Chaque commune partenaire dispose d'une cellule de foresterie communale opérationnelle (CFC)	Environ 30% des communes disposent d'une CFC opérationnelle avant 2018	En novembre 2018, environ 30% des Communes disposent d'une CFC	En 2022, 100% des Communes bénéficiaires disposent d'une CFC opérationnelle	Rapport annuel communal Décision municipale	Les communes disposent des ressources humaines affectées au projet
Produit 1.1 : les communes partenaires gèrent durablement leurs plantations	Montant du budget communal affecté à la gestion des forêts de plantation	Montant limité des subventions du MINFOF reçues/commune	Entre 3 et 5 MFCFA/an de subvention pour seulement quelques communes	Affecter au minimum 10 à 20 M Fcfa de budget annuel aux forêts de plantations par commune	Compte administratif	Les sites de reboisement sont disponibles et sécurisés ; les communes et leurs partenaires s'impliquent dans la réalisation et le cofinancement des activités
Résultat direct 1.1 : le processus institutionnel et les itinéraires sylvicoles sont maîtrisés par les responsables communaux	Au moins 2 responsables communaux sont formés dans chaque commune partenaire du Nord et de l'Extrême nord d'ici 2018	Pas d'agent communal formé dans les Communes bénéficiaires avant 2018	En novembre 2018, aucun agent communal formé dans les communes bénéficiaires	Au moins 2 responsables communaux sont formés dans chaque commune partenaire du Nord et de l'Extrême nord d'ici fin 2019	Rapports et PV de formation, de réunion	Les capacités intellectuelles et intrinsèques des responsables communaux leur permettent d'assimiler les formations reçues
Activité 1.1.1 : formaliser les partenariats avec les communes retenues	Au moins 14 communes sélectionnées sont signataires des accords de partenariat				Protocoles d'accords	
Activité 1.1.2 : faire un état des lieux des sites à reboiser	Au moins 1 rapport d'état des lieux par commune partenaire				Rapports	

Reboisement 1400 (ACFCAM) – CRIS n°2018/400-359

Activité 1.1.3 :élaborer2études sur les modèles de rentabilité des plantations dans les 2zones de projet	Taux de rentabilité interne annuel estimé par espèce				Rapports d'étude	Les données préalables existent et dispersées qu'il faudra rechercher, étudier et compiler.
Activité 1.1.4 : sensibiliser et former les conseillers municipaux et parties prenantes sur la gestion des boisements et leur implication budgétaire	Au moins 30% de conseillers municipaux formés et sensibilisés				Rapports de formation	
Activités 1.1.5 : communiquer sur les activités du projet	Toutes les activités d'accompagnement sont planifiées avec large communication d'information, de sensibilisation sur le projet				Rapports d'activités, documents produits et PV de formation	
Composante 2 Reboiser 1.000 hectares dans les communes du Nord et de l'Extrême Nord	1.000 ha de plantations forestières créées en zone sèche	Environ 100 ha de plantation forestière sur les sites en 2017	En novembre 2018, environ 100 ha de plantation forestière créées	Création des 1.000 ha de nouvelles plantations forestières en zone sèche d'ici 2022	Rapports d'évaluation	Les plantations respectent les calendriers sylvicoles et les cofinancements sont mobilisés
Produit 2.1 : 1.000 ha de plantations forestières en bon état de croissance au bout de 5 ans avec un taux de réussite minimum de 60%	Au moins 70% des 1000 ha de plantations créées sont en croissance en 2022	100 ha	100 ha	1.000 ha de plantations dans les communes cibles	Rapports d'évaluation	Les sites de reboisement sont disponibles et sécurisées ; les communes et leurs partenaires s'impliquent dans la réalisation et le cofinancement des activités
Résultat direct 2.1 : les 1.000 ha de plantations forestières créées dans le Nord et l'Extrême Nord sont entretenues et ont un taux minimum de réussite de 60% au bout de 4 ans.	1.000 ha de zones sèches sont boisés/reboisés	Au moins 100 ha de plantation forestière sont boisés sur les sites en 2017	En novembre 2018, au moins 100 ha de plantation forestière boisée sur les sites	1.000 ha de zones sèches sont boisés/reboisés d'ici 2021	Rapports d'activités	Les plantations existantes sont intégrées dans le programme au niveau des travaux d'entretien et de sécurisation
Activité 2.1.1 :délimiter et matérialiser les superficies à boiser/reboiser	Nombre d'ha délimités Nombre de km de limites matérialisées				<ul style="list-style-type: none"> • Cartes • Photos/images • Rapports d'activité 	
Activité 2.1.2 : acquérir les plants et/ou créer et entretenir les pépinières	Au moins 1 pépinière communale créée/fonctionnelle dans chaque commune partenaire au terme de la première année				Rapports d'activités	
Activité 2.1.3 : préparer le terrain et mettre les plants en terre	Surfaces préparées Nombre de plants mis en place				Rapports d'activités	

Reboisement 1400 (ACFCAM) – CRIS n°2018/400-359

Activités 2.1.4 : réaliser les plantations	Superficies conduites avec des regarnis				Rapports d'activités	
Activité 2.1.5 : organiser et gérer l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de plants pour le regarnis • Linéaires de clôtures (avec les communes) 				<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités 	
Activité 2.1.6 : communiquer sur les activités de création des plantations forestières	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les activités sont planifiées • Les campagnes de communication sont effectives sur le terrain 				<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités • Documents de communication produits 	
Composante 3 Reboiser 400 ha de forêts communales dans les zones dégradées de transition écologique	400 ha de plantations forestières créées/restaurées dans les communes des zones de transition d'ici à 2022	Environ 50 ha de plantations forestières créées en 2017	En nov. 2018, environ 50 ha de plantations forestières créées	Au moins 400 ha de plantations forestières enrichies d'ici 2022 dans les communes des zones de transition	Rapports d'évaluation	Les plantations respectent les calendriers sylvicoles et les cofinancements sont mobilisés
Produit 3.1 : 400 ha de plantations forestières en bon état de croissance au bout de 5 ans avec un taux de réussite minimum de 70%	Au moins 70% des 400 ha de plantations créées sont en croissance en 2022	50 ha	50 ha	450 ha	Rapports d'évaluation	Les sites de reboisement sont disponibles et sécurisés ; les communes et leurs partenaires s'impliquent dans la réalisation et le cofinancement des activités
Résultat direct 3.1 : 400 ha de plantations forestières créées sur des sites dégradés dans les zones de transition, avec un taux minimum de réussite de 70% au bout de 4 ans.	400 ha de zones dégradées sont boisées/reboisées	Environ 50 ha de plantations forestières reboisés dans les zones dégradées	En Nov 2018, environ 50 ha de plantations forestières enrichies	Au moins 400 ha de plantations forestières enrichies dans les zones dégradées d'ici 2022	Rapports d'activités	Le programme intègre les plantations existantes dans les activités d'entretien et de sécurisation
Activité 3.1.1 : dresser un état des lieux des sites à planter ou à restaurer	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rapports d'états des lieux des sites • Surfaces retenues pour le boisement/reboisement 				Rapports sur l'état des lieux des sites + Cartes	
Activité 3.1.2 : délimiter et matérialiser les superficies à restaurer	Nombre d'ha délimités Nombre de Km de limites matérialisées				<ul style="list-style-type: none"> • Cartes • Photos/images Rapports d'activité	
Activité 3.1.3 : acquérir ou créer et entretenir les pépinières	Au moins 1 pépinière communale créée/fonctionnelle dans chaque commune partenaire au terme de la 1 ^{ère} année				Rapports d'activités	

Reboisement 1400 (ACFCAM) – CRIS n°2018/400-359

Activité 3.1.4 : préparer le terrain et mettre les plants en terre	<ul style="list-style-type: none"> • Surfaces préparées • Nombre de plants mis en place 				Rapports d'activités	
Activités 3.1.5. : réaliser la plantation	Superficies conduites en regarnis				Rapports d'activités	
Activité 3.1.6: organiser et gérer l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de plants pour le regarnis • Linéaires de clôture (avec les communes) 				Rapports d'activités	
Activité 3.1.7 :communiquer sur les activités de reboisement de 400 ha de zones dégradées	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les activités sont planifiées • Les campagnes de communication sont effectives sur le terrain 				<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités • Documents de communication produits 	
Composante 4 : appuyer les communes à approvisionner le marché domestique en bois légal	Au moins 50% de bois légal sur le marché domestique des communes pilotes des zones sèches et de transition du projet d'ici à 2022	Moins de 15% de bois légal sur le marché domestique	En nov. 2018, moins de 15% de bois légal sur le marché domestique	Au moins 50% de bois légal sur le marché domestique des communes pilotes du projet d'ici 2022	Rapports d'activité	Le MINFOF a validé le SVL mis en place
Produit 4.1. : Le système de vérification de la légalité et l'approvisionnement du marché domestique en bois légal sont suivis par les communes du projet.	Au moins 70% des communes pilotes du projet ont un système de vérification de la légalité des bois vendus sur leur marché domestique	0 commune pilote dans les zones sèches et de transition	0 commune pilote des zones sèches et de transition	7 communes pilotes des zones sèches et de transition d'ici à 2022	Rapports d'activités	
Résultat 4.1 : le marché domestique est approvisionné en bois légal	D'ici à 2022, au moins 5 communes pilotes du projet contrôlent la légalité d'au moins 50% des bois mis en marché sur leur territoire	Moins de 15% de bois légal approvisionné sur le marché domestique	En nov. 2018, moins de 15% de bois légal approvisionné sur le marché domestique	Au moins 50% de bois légal approvisionné sur le marché domestique local des communes pilotes d'ici à 2022	Rapports d'activités	les acteurs du marché ont accepté d'intégrer le SVL dans leurs activités. Le personnel du MINFOF en charge du contrôle assume ses missions régaliennes
Activité 4.1.1 : former les communes pilotes sur le système de vérification et de suivi de la grille de légalité APV FLEGT des forêts communales	Au moins 70 % des forêts communales pilotes sont conformes à la grille de légalité de l'APV FLEGT				Rapports d'activités	
Activité 4.1.2 : communiquer sur la légalité du bois et l'approvisionnement du marché domestique en bois légal	1 campagne de communication complète a été réalisée dans 100% des mairies: affichage, émissions de radio locales, articles de presse, dépliants, panneaux et				Photos prises pendant la campagne Articles de presse Photos des panneaux réalisés Dépliants produits,	

Reboisement 1400 (ACFCAM) – CRIS n°2018/400-359

	réunions d'informations des populations riveraines				Documents produits	
Composante 5 : Coordonner le projet avec les communes	Au moins 1 réunion technique d'évaluation du projet par an avec les maires et les partenaires impliqués	Aucune réunion technique d'évaluation	Aucune réunion technique d'évaluation	Au moins 1 réunion technique d'évaluation par an	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'évaluation à mi-parcours et final du projet • PV du comité de pilotage du PAMFOR 	La coordination dispose à temps des moyens financiers, matériels et humains pour la mise en œuvre du projet
Produit 5.1. : bonne gouvernance du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de procédures de marché validées • Rapport ressources financières/activités • Taux d'exécution financière et physique 	0	0	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de procédures validées • Taux d'exécution financière / an 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'évaluation • Rapports d'audit 	
Résultat direct 5.1 : le CTFC et les communes collaborent efficacement	Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées	Aucun contrat signé avant 2018	En nov. 2018, aucun contrat signé	Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées	Rapports d'activités et d'évaluation	Déficit de collaboration. Retard des décaissements. Non respects des calendriers syvicoles et des engagements des cofinancements
Activité 5.1.1 : mettre en place et coordonner l'équipe du projet	100% du personnel de l'équipe du projet affectée est opérationnel	Équipe CTFC en place	Équipe CTFC en place	Équipe CTFC complétée au plus tard 3 mois après le début du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Contrats de travail • Rapport d'activités 	
Activité 5.1.2 : acquérir le matériel, les équipements et les assurances	Équipements et matériels	0	0	Début des acquisitions effectuées fin 2018	Documents comptables	
Activité 5.1.3 : suivre et évaluer, rendre compte des activités du projet	Au moins 1 rapport de suivi-évaluation par semestre 1 Rapport de capitalisation	0	0	Nombre de rapports et dates de publication	Rapports de suivi-évaluation	
Activité 5.1.4 : auditer les dépenses, cautionner l'avance de démarrage, régler les frais financiers et les assurances	1 rapport d'audit comptable externe du projet chaque année				Rapports d'audit comptable externe du projet Pièces comptables	